

GAINS RÉALISÉS POUR L'ANNÉE DE BASE 2015 ET L'ANNÉE TÉMOIN 2016

	Année de base 2015	Année témoin 2016	
Enveloppe des charges d'exploitation ¹	949,3	971,5	
Éléments de conciliation	289,9	254,2	
Éléments de conciliation - non affectés par la formule paramétrique			
- Rendement des fournisseurs	-7,0	-7,9	
- Coûts capitalisés	<u>261,5</u>	<u>265,1</u>	
	254,5	257,2	
Éléments de conciliation - non-récurrents			
- Pannes majeures	-2,5		
+ Rémunération incitative	14,0		
+ Végétation	11,0		
- Parcs à carburant		-3,0	
	<u>22,5</u>	<u>-3,0</u>	
Impacts US GAAP			
+ APRA	11,0		
+ Charge de désactualisation	<u>1,9</u>		
	12,9		
Charges d'exploitation 2015 pour établissement de l'enveloppe	1 239,2	1 225,7	
Démarche de planification			
Facteur d'évolution combiné des charges de 2,3 % / 2,8 % ²	29,0	34,1	
Facteur de croissance des activités liés aux nouveaux abonnements	<u>8,4</u>	<u>8,2</u>	
	37,4	42,3	
Éléments de conciliation	-254,2	-257,8	
Éléments de conciliation - non affectés par la formule paramétrique			
+ Rendement des fournisseurs	7,9	10,2	
+ Coûts capitalisés	<u>-265,1</u>	<u>-274,0</u>	
	-257,2	-263,8	
Élément de conciliation - non-récurrent			
+ Parcs à carburant	3,0	6,0	
Enveloppe des charges d'exploitation calculée	1 022,4	1 010,2	
Enveloppe des charges d'exploitation au dossier	971,5	979,7	
Gains d'efficience réalisés	-50,9	-30,5	-81,4
Gains d'efficience d'actions structurantes - Projet LAD	-39,4	-20,4	-59,8
Gains d'efficience d'actions de gestion courante	-11,5	-10,1	-21,6

¹ L'enveloppe de l'année de base 2015 a été recalculée à partir de l'année historique 2014 et celle de l'année témoin à partir de l'année de base 2015 au dossier.

² Le taux d'inflation utilisé pour l'année de base 2015 est de 1,3 % et le taux pour l'année témoin 2016 est de 2,3 % (taux tirés du Global Insight du 10 août 2015).

Régie de l'énergie
 DOSSIER R-3933-2015
 DÉPOSÉE EN AUDIENCE
 Date: 7 DEC. 2015
 Pièces n°: B-0130